

NOVEMBRE 2015

LES USSES DANS LES ÉCOLES



Sensibiliser le grand public à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : c'est un des grands enjeux du Contrat de rivières. Et parce qu'on est plus sensible à ce qu'on connaît et comprend, le SMECRU organise en lien avec les associations d'éducation à l'environnement, des actions dans les écoles du territoire. Du CP au CM2, 42 classes* profiteront cette année d'animations mêlant interventions en classe et sorties de terrain.

COMPRENDRE POUR AGIR

L'objectif est d'apporter aux plus jeunes, les clés pour comprendre les enjeux et menaces qui pèsent sur notre ressource en l'eau et agir en conséquence aujourd'hui, et demain à l'âge adulte. Les animations abordent les problématiques spécifiques au territoire des UsseS : manque d'eau, menaces des espèces invasives, enjeu de restauration de la continuité écologique pour la faune aquatique... Il s'agit également de faire comprendre aux enfants l'importance de se mobiliser chacun à son niveau, d'agir globalement à l'échelle du bassin versant, et la nécessaire solidarité entre les communes situées à l'amont et celles à l'aval.

DES THÉMATIQUES VARIÉES

Ces animations sont dispensées par les associations d'éducation à l'environnement du territoire (CPIE Bugey Genevois, Frapna 74, ESAT Ferme de Chosal, LPO 74). En lien avec le souhait et projet éducatif de l'enseignant, mais aussi les domaines d'intervention des associations, elles peuvent concernées tout aussi bien le fonctionnement d'une rivière, l'hydroélectricité, la qualité de l'eau (assainissement, épuration, jardinage sans pesticides...), la biodiversité...

SUR LE TERRAIN

Les sorties sur site s'attachent à faire découvrir aux enfants leur environnement proche. Site remarquable ou milieu aquatique ordinaire, elles visent à faire comprendre aux élèves qu'il existe des choses remarquables et intéressantes partout !

Le financement de ces animations est entièrement pris en charge par le SMECRU via le Contrat de rivières (subventions à 30% du Conseil Départemental, 30% de la Région Rhône-Alpes, 20% de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranées Corse). Les 20% restants sont financés par le SMECRU, via la contribution des collectivités adhérentes.

** Parmi les 42 classes, l'ensemble des élèves de l'école primaire publique de Cruseilles, de l'école élémentaire de Groisy et de l'école élémentaire du chef-lieu à Sillingy, participera à des animation dans le cadre de l'année scolaire en cours.*

🟢 **N'hésitez pas à contacter le SMECRU pour toute question !**
contact@rivieres-usses.com

